

Orange lance le Wi-Fi à la carte

Le Wi-Fi, l'accès Internet à haut débit et sans fil, séduit de plus en plus à mesure où les hot-spots, ces bornes d'accès, poussent comme des champignons dans les lieux publics, les hôtels...

Mais excepté les endroits où le Wi-Fi est gratuit, l'achat d'une carte pré-payée ou un abonnement à un opérateur ou à un fournisseur d'accès Internet reste obligatoire pour se connecter. Orange change aujourd'hui la donne en proposant le Wi-Fi à la carte dans les zones couvertes par ses 2.400 hot-spots (hôtels Accor, Virgin Cafés...). Explications. Le client appelle le #125# (appel gratuit) depuis son mobile Orange et reçoit instantanément par SMS un mot de passe à quatre chiffres sur l'écran de son téléphone mobile. Ensuite, il lance le navigateur Internet de son PC portable pré-équipé Wi-Fi ou muni d'une carte modem WiFi. Une page d'accueil s'affiche automatiquement l'invitant à saisir ses codes d'accès : son numéro de mobile Orange et le mot de passe reçu sur son terminal. Une fois ces informations saisies, le client est connecté en Wi-Fi. Cette offre permet donc de favoriser nettement l'accès au Wi-Fi puisqu'elle ne comporte ni abonnement, ni engagement. Par contre, les tarifs proposés par la filiale de France Télécom pourront en refroidir certains. Le client est facturé au temps consommé à la seconde, dès la première seconde, sur une base de **0,17 euro HT par minute**. Le montant correspondant à la durée de connexion est directement imputé sur la facture Orange. A ce tarif, il vaut mieux faire vite... Evidemment, pour les plus grands consommateurs, des forfaits existent (Orange PC entreprise) permettant une consommation de 5h, 10h ou 16h de Wi-Fi par mois.